



Déclaration préalable au groupe de travail

“Bilan des affectations TZR/Stagiaires” (17/09/13)

Nous sommes aujourd'hui réunis pour un groupe de travail "bilan des affectations des enseignants TZR". Nous regrettons cependant qu'il se tienne deux semaines après la rentrée alors que les commissaires paritaires, élus des personnels mais aussi enseignants sont en charge de leurs élèves. Le fait de ne pas transmettre les documents nécessaires en temps et en heures porte atteinte à la qualité de notre travail et nuit à certains de nos collègues.

Nous sommes arrivés à une situation où nous ne pouvons pas correctement exercer le mandat pour lequel nous avons été élus. C'est inacceptable !

Cette année pour la première fois les documents nécessaires au suivi des personnels ont été transmis après la rentrée, certains étaient incomplets, nous n'avons pas eu accès aux barèmes et vœux des stagiaires par exemple. Dès la fin du mois de juillet, nous avons contacté les services du rectorat, pour avoir des informations concernant les affectations des collègues TZR et stagiaires, signaler des situations difficiles et indiquer les cas pour lesquels la circulaire n'était pas appliquée. Nous souhaiterions connaître les raisons pour lesquelles les modalités d'affectation écrite par le rectorat ne sont pas respectées pour certains TZR.

Nous n'avons reçu que très peu d'explications. La semaine précédant la rentrée, il a été très difficile d'avoir un interlocuteur au rectorat, nos courriels n'ont pratiquement pas eu de réponse. Pourtant au mois de mai 2013, ce qui n'est pas si loin, Jean-Marc Ayrault déclarait : "le dialogue social, la démocratie sociale sont une des marques de fabrique de ce gouvernement", nous espérons que cette déclaration trouvera un écho réel dans notre académie.

Cette situation conduit des collègues à se retrouver en grande difficulté, voire en grande souffrance, certains sont déjà en arrêt maladie, nous le savons et vous le savez également.

Nous savons aussi que certains personnels du rectorat doivent faire face à une charge de travail croissante. Nous sommes conscients que les emplois créés notamment pour des postes d'enseignants, l'ont été à moyens constants et donc au détriment de certains services. Cette réalité, ne peut pas pour autant nous conduire à être moins exigeants quant à la mise en oeuvre et au respect du paritarisme.

Nous souhaitons que ce soit la dernière année que l'ensemble des personnels soit confronté à une telle situation et nous réitérons fermement notre demande d'un groupe de travail en juillet et/ou en août concernant non seulement l'affectation des TZR mais aussi celle des stagiaires. Ce qui serait en adéquation avec la note de service n°99-038 du 25 mars 1999 stipulant que sur les mesures d'ajustement, notamment les affectations à l'année des personnels remplaçants la consultation des CAPA dans le cadre de groupe de travail est réglementaire.

C'est le sens du courrier que les syndicats de la FSU, SNES, SNEP et SNUEP ont adressé à la Rectrice la semaine dernière, auquel nous attendons une réponse. En effet, le temps est venu d'instaurer enfin un meilleur dialogue social, afin de nous permettre d'exercer sereinement nos mandats et pour que les droits des personnels soient respectés, tout cela dans l'intérêt des élèves.